

# Guide à l'attention des directeurs d'école et de leurs équipes

Continuité pédagogique 1<sup>er</sup> degré

14 Mars 2020



**RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE**

**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION**



## Contexte

Dans le contexte de l'épidémie du virus Covid-19, si les élèves ne doivent pas se rendre à l'école, sauf les enfants des personnels indispensables à la gestion de crise, un dispositif de continuité pédagogique est mis en place, avec une procédure d'accompagnement académique qui s'inscrit dans le cadre des mesures nationales.

Il permet aux élèves de maintenir **un contact régulier avec leur professeur et leurs camarades, d'entretenir les connaissances déjà acquises, d'acquérir de nouveaux savoirs.**

Les équipes pédagogiques animées par le directeur d'école, avec l'appui de l'équipe de circonscription **préparent les questions de mise en œuvre de la continuité des enseignements, questions techniques et pédagogiques.**

- **En cas de fermeture de l'école, un service de continuité pédagogique est assuré par l'école.**

- **L'EN de circonscription et son équipe sont vos interlocuteurs pour vous conseiller.**
- **L'enseignant référent aux usages du numérique ou le conseiller pédagogique est la personne ressource pour vous accompagner dans la mise en œuvre de solutions adaptées sur le plan technique (voir les contacts à la fin de ce document)**
- **L'équipe pédagogique met à disposition des ressources pédagogiques et des documents de travail pour les élèves et se prépare pour être en mesure d'échanger, d'interagir avec les élèves, d'être en relation avec les familles.**

Rendre possible l'accès aux apprentissages, aux activités de la classe, maintenir le lien pédagogique, c'est :

- **Développer divers modes de communication possibles.**

**La continuité pédagogique doit permettre de poursuivre les apprentissages engagés** tout en maintenant un contact régulier de l'élève avec ses professeurs et ses camarades.

Dans le cas d'un éloignement temporaire pour un ou quelques élèves, ou pour l'ensemble des élèves, l'équipe enseignante peut assurer la continuité pédagogique avec les trois modes de communication suivants :

- ✓ L'ENT si l'école en dispose ;
- ✓ La messagerie électronique (il est rappelé aux enseignants d'utiliser leur messagerie professionnelle ou la messagerie de l'école) ;
- ✓ La voie postale ou le dépôt dans un lieu précis à définir selon le contexte local.

**ATTENTION : ne pas utiliser des solutions privées non conformes aux usages professionnels et au RGPD.**

- **Informers les parents d'élèves des procédures choisies.**

L'équipe pédagogique de l'école communique sur les modalités choisies pour la continuité pédagogique et les éléments nécessaires (identifiants, URL...).

- **Aider parents et élèves à gérer le temps et à planifier les activités quotidiennes.**
  - **L'équipe d'enseignants fournit des préconisations** aux parents, par messagerie sur l'organisation de la journée, de la semaine. Des emplois du temps à respecter (adaptations en fonction des cycles) peuvent être proposés pour aider les élèves à la maison à séquencer leur journée.
  - L'enseignant et le directeur veillent à disposer des adresses e-mails des familles pour communiquer, pour transmettre des documents s'ils ne sont pas déposés sur un ENT.
  - **Les enseignants et les familles sont particulièrement attentifs au respect du temps d'utilisation des écrans.**
- **Choisir des activités adaptées à la situation exceptionnelle tout en conservant un lien pédagogique fort et en suivant les progrès.**

Les enseignants veillent à privilégier, en fonction de la situation, des séances d'entraînement pour les plus jeunes élèves.

Les activités peuvent être diversifiées en fonction des choix de l'équipe pédagogique :

- Des ressources élaborées par l'enseignant et déposées dans un local négocié avec la mairie pour être récupérées par les familles ou remises à la famille sous forme de kit pédagogique avec un document explicatif pour planifier le travail à la maison.
- Des ressources élaborées par l'enseignant et envoyées par courrier électronique ou déposées sur un ENT
- **Les parcours « clé en main » du CNED**

- **Les ressources de Canopé** sur leur page « **Covid-19 : Réseau Canopé facilite la continuité pédagogique** » : films d'animation sur les fondamentaux, websérie EDD, films d'animation pour enfants.... sur : <https://www.reseau-canope.fr/actualites/actualite/covid-19-reseau-canope-facilite-la-continuite-pedagogique.html>
- **La poursuite de l'évaluation et du suivi des progrès des élèves** : l'organisation d'un enseignement à distance suppose également de maintenir le suivi du travail des élèves. Différentes formes d'évaluation de type formatif peuvent être mises en œuvre.

- **Utiliser directement la plateforme du CNED.**

Les enseignants et les élèves peuvent se créer un compte à l'adresse suivante : <https://ecole.cned.fr/>

**Les parcours « clé en main » du CNED proposent des contenus de la GS au CM2. Ils se composent :**

- d'un cahier de bord pour planifier le travail sur 4 semaines répartis sur 4 cahiers distincts. Chaque cahier aborde tous les domaines d'enseignement au programme. Le cahier de bord se compose ensuite de 4 cahiers, chaque cahier se compose d'environ 30 pages d'activités par semaine, structuré en 8 ateliers avec 1 atelier par demi-journée et qui organise le travail de l'élève sur la journée, propose des renvois vers un recueil de documents, des entraînements en ligne, et des livres numériques.
- d'un recueil de documents (textes, poèmes, leçons, documents iconographiques....) pour appuyer les activités à réaliser ;
- de livres numériques pour chaque domaine d'enseignement (exemple des textes lus à haute voix en CP, des consignes orales pour résoudre des problèmes mathématiques....) ;
- d'activités numériques en ligne avec autocorrection.

- **Utiliser la fonctionnalité de classe virtuelle du CNED.**

L'outil de classe virtuelle est disponible sur la même plateforme : <https://ecole.cned.fr/>

Un usage raisonné de la classe virtuelle peut être proposé par l'enseignant : par exemple, prévoir une durée de 15/20 min avec deux ou trois rendez-vous quotidien à des horaires transmis par l'enseignant, à adapter en fonction de l'âge des enfants et des accompagnements des familles.

Pour les équipes pédagogiques, assurer la continuité pédagogique, c'est :

### Être accompagné et soutenu pour les usages numériques et les ressources pédagogiques

- Les équipes académiques, des départements et de circonscription **sont mobilisées pour accompagner les enseignants et soutenir l'offre pédagogique** par mise à disposition de ressources, mutualisées.

Pour les élèves qui n'ont pas de connexion internet et/ou d'ordinateurs

L'identification d'élèves n'ayant pas accès à Internet implique de proposer une mode d'échange adapté (en fonction du contexte local : collectivité...).

L'enseignant prépare des ressources pédagogiques pour les élèves. Différents exemples possibles, non exhaustifs :

- En accord avec la mairie, désigner un lieu de dépôt et de retrait d'activités pour les familles. Une fréquence des dépôts et des retraits des ressources est établie par l'équipe pédagogique en lien avec les familles (par téléphone, SMS...). Les familles peuvent ainsi récupérer les travaux corrigés et déposer les travaux réalisés par leur enfant, tout en récupérant les nouvelles activités. Des échanges téléphoniques avec les familles peuvent être privilégiés.
- Préparer un kit pédagogique\* avec des activités à réaliser sur une semaine et un programme de travail à suivre au quotidien, que les familles viennent récupérer à l'école ou dans un autre lieu défini au préalable. Echange téléphonique chaque jour pour faire le point et réguler avec les parents qui le souhaitent et avec les parents d'élèves les plus fragiles.
- Pour les familles n'ayant pas de moyens de locomotion, un envoi postal pourra être privilégié, en partenariat avec la municipalité.

L'équipe de circonscription est un appui des équipes pédagogiques pour adapter la meilleure solution.

\*le kit pédagogique s'appuiera principalement sur un plan de travail établi à partir des manuels et fichiers utilisés en classe et évitera le recours à des photocopies en nombre.

## Contacts

|                     | Circonscription  | IEN<br>de circonscription                              | Enseignants<br>référents aux usages<br>du numérique | Conseillers<br>pédagogiques   |
|---------------------|--|--|---|---|
| <b>19 - CORREZE</b> | BRIVE RURAL<br>2 rue Dumyrat<br>19100 BRIVE  | Valérie NOGUE<br>06 27 33 48 72<br>05 87 01 20 84      | Elisabeth LABARRE<br>05 87 01 20 87                 | Olivia VILLETTELLE<br>05 87 01 20 85<br>Valérie VIGNE<br>05 87 01 20 86<br>Célia SOARES<br>05 87 01 20 35   |
|                     | BRIVE URBAIN<br>2 rue Dumyrat<br>19100 BRIVE   | Sylvie MARCEAU<br>06 27 33 48 37<br>05 87 01 20 84     | Isabelle JUGY<br>05 87 01 20 93                     | Dominique CONTRERAS<br>05 87 01 20 90<br>Corinne FALGUIERES<br>05 87 01 20 91<br>Ludovic PEREIRA<br>05 87 01 20 92<br>Anne CONSTANTLY<br>05 87 01 20 84 |
|                     | TULLE DORDOGNE<br>Cité Administrative<br>Jean Montalat<br>BP 314<br>19011 TULLE CEDEX        | Eric SAUVEZIE<br>06 21 03 11 73<br>05 87 01 20 51      | Laura MOULIN<br>05 87 01 20 48                      | Sandrine PEYRONIE<br>05 87 01 20 53<br>Gabriel MURZIN<br>87 01 20 52<br>Stéphane CLOS<br>05 87 01 20 43   |
|                     | TULLE VÈZÈRE -<br>ASH<br>Cité Administrative<br>Jean Montalat<br>BP 314<br>19011 TULLE CEDEX | Catherine LAVERGNE<br>06 07 04 09 55<br>05 87 01 20 51 | Laura MOULIN<br>05 87 01 20 48                      | Véronique CLARE<br>05 87 01 20 58<br>Geneviève BARAND-<br>LISSAJOUX<br>05 87 01 20 46   |
|                     | USSEL HAUTE-<br>CORRÈZE<br>École Jean Jaurès<br>44 bd du Dr Goudounèche<br>19200 USSEL       | Joël BELY<br>06 27 33 49 05<br>05 87 01 20 97          | Jérémi BEYNE<br>05 87 01 20 95                      | Olivier BARRAUD<br>05 87 01 21 00<br>Céline COUPELON<br>05 87 01 20 98<br>Marie-Claude MOUTY<br>05 87 01 20 99  |

|                    | Circonscription | IEN<br>de circonscription   | Enseignant référent<br>aux usages du<br>numérique   | Conseillers<br>pédagogiques  |
|--------------------|-----------------|---|---|--|
| <b>23 - CREUSE</b> | AUBUSSON        | Catherine<br>GUARRIGUE-SACHER<br>06 27 33 49 16<br>05 87 86 61 51 | Johann<br>BONILLA DE LA PLATA<br><br>05 87 86 61 55 | Dominique BODEVIN<br>05 87 86 61 51<br>Benjamin LAVAL<br>05 87 86 61 54<br>Thérèse MACHADO<br>05 87 86 61 53 |
|                    | GUERET 1        | Virginie LEFEBVRE<br>06 27 33 49 37<br>05 87 86 61 34             |   | Céline BERNON<br>05 87 86 61 30<br>Pierre JOLIVET<br>05 87 86 61 31<br>Nathalie PINGNELAIN<br>05 87 86 61 37 |
|                    | GUERET 2 - ASH  | Yamina YESSAD-BLOT<br>06 27 33 49 60<br>05 87 86 61 34            |   | Pascale BERGER<br>05 87 86 61 40<br>Sandra MARZAUD<br>05 87 86 61 47   |

|                          | Circonscription | IEN<br>de circonscription                   | Enseignants<br>référents aux<br>usages du<br>numérique | Conseillère<br>pédagogique<br>Départementale<br>numérique | Conseillers<br>pédagogiques  |
|--------------------------|-----------------|---|--|---|--|
| <b>87 – HAUTE-VIENNE</b> | HV1             | François MUSSON<br>06 27 33 47 48           | Manon HURE<br>Manon-<br>seve.hure@ac-<br>limoges.fr    | Claire GINER  | Nathalie GARCIA<br>Murielle PERCHET<br>Alice WOLF<br><b>05 55 11 41 95</b>           |
|                          | HV2             | Isabelle BONNET<br>06 27 33 47 70           | Antoine<br>COLOMBIER                                   |   | Cindy COIGNOUX<br>Joëlle GORGEON<br>Nils STAUB<br><b>05 55 11 41 93</b>              |
|                          | HV3             | Isabelle<br>DEBURGHGRAEVE<br>06 86 41 10 02 | Antoine Colombier<br>Jean-Christophe<br>MARQUET        |   | Chrystèle LENIAUD<br>Sabine LUCAS-PIEL<br>Paul LEFEBVRE<br><b>05 55 11 41 93</b>     |
|                          | HV4             | François-Xavier<br>DETEVE<br>06 27 33 47 82 | Antoine Colombier                                      |   | Marie MIRANDA<br>Belinda BAYLET<br>Karine MARIAUD<br><b>05 55 11 41 95</b>           |
|                          | HV5             | Cindie SEGUIGNES<br>06 27 33 47 88          | Camille VALDANT<br>Camille.valdant1<br>@ac-limoges.fr  |   | Corinne TEILLET<br>Manuella LECLERC<br>Maryline AULONG<br><b>05 55 11 41 95</b>      |
|                          | HV6             | Olivier REYMBAUT<br>06 27 33 47 99          | Jean-Christophe<br>MARQUET                             |   | Corinne TEULE<br>Florence JOUHANET<br>Jean-Baptiste BILLARD<br><b>05 55 11 41 93</b> |
|                          | ASH / Privé     | Patrice ROUSSEAU<br>06 27 33 48 29          | Jean-Christophe<br>BANQUEY                             |   | Thierry MATHIEU<br><b>05 55 11 42 60</b>   |